

**MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :**

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices et des apports théoriques en adéquation avec la R.447 et R.435 de la CNAM.

**PROGRESSION PÉDAGOGIQUE**

**Formation/évaluation théorie :**

Définition des espaces confinés

Cadre réglementaire : code du travail, R.435 et R 447

Champ d'application

Rôle et responsabilité des acteurs de la prévention et de chacun :

Exécutant, surveillant, chef d'équipe...

Risques du travail en espace confiné

Principes généraux de prévention et mesures d'urgence :

- Procédures et leur traçabilité (habilitations, permis de travail, autorisation de pénétrer, les conditions d'accès et de travail)

- Principe de ventilation et d'assainissement

Contrôle d'atmosphère

Réagir en cas d'incident et d'accident

**Formation/évaluation pratique et mise en situation :**

- Vérification du matériel et mise en place du site (balisage, repérage des risques, ventilation, détection, chute...).

**Nota :**

Ce stage ne comprend pas de mise en situation pratique de descente avec harnais ou d'intervention avec ARI

**LIEU :** Intra.

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :**

**En intra sur le site de votre choix :**

**Fourni par votre entreprise :**

Une salle de formation équipée de tables, chaises et tableau blanc, un stylo par participant, les EPI pour chaque participant, un espace confiné sécurisé, un balisage adapté et un détecteur de gaz portable.

**Fourni par FORQA FORMATION :**

Un ordinateur, un vidéo projecteur ainsi qu'un stylo par participant.

**MODALITÉS D'ÉVALUATIONS D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION ET/OU DE L'EXAMEN :**

Formateur expérimenté dans l'animation de formation prévention des risques liés aux intervention en espace confiné. Expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés. Évaluation théorique sous forme de QCM et évaluation pratique en continu.

**FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION (diplôme, certificat, attestation...)**

Délivrance d'un certificat de réalisation à la fin de la formation.

Délivrance d'une attestation de formation concernée par ce programme après validation par le(s) stagiaire(s) de la partie théorique et de la partie pratique notées par le formateur.

**CADRE RÉGLEMENTAIRE :**

**R 4222-23 du Code du travail :** Dans les puits, conduites de gaz, carneaux, conduits de fumée, cuves, réservoirs, citernes, fosses, galeries et dans les lieux où il n'est pas possible d'assurer de manière permanente le respect des dispositions du présent chapitre, les travaux ne sont entrepris qu'après vérification de l'absence de risque pour la santé et la sécurité des travailleurs et, le cas échéant, après assainissement de l'atmosphère et vidange du contenu.

**R 4222-24 du Code du travail :** Pendant l'exécution des travaux, la ventilation est réalisée suivant les prescriptions de l'article R. 4222-6 ou R. 4222-11, selon qu'il s'agit d'un local à pollution non spécifique ou d'un local à pollution spécifique, de manière à maintenir la salubrité de l'atmosphère et à en assurer un balayage permanent, sans préjudice, pour les travaux souterrains, des dispositions des articles R. 4534-43 à R. 4534-49.

**OBJECTIFS :**

Repérer les risques spécifiques aux caractéristiques des espaces confinés

Maitriser la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention

Maitriser l'utilisation des équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens de code de communication

Pour les surveillants :

Maitriser les procédures d'évacuation

Maitriser les procédures d'alerte et de secours

Pour les intervenants :

Maitriser les procédures d'évacuation

Repérer et prévenir les risques

**PUBLIC CONCERNÉ :**

Tous salariés travaillant ou devant travailler en espace confiné (hors des domaines de l'eau et de l'assainissement).

**PRÉREQUIS :**

Personnel reconnu apte à travailler en milieu confiné par le médecin du travail. Personnel ayant les connaissances aux : balisage, l'utilisation des EPI, détecteur de 4 gaz ; protection contre les chutes, port du harnais, utiliser les auto-sauveteurs.

Compréhension de la langue française (lu, écrit, parlé).  
**NB :** les Prérequis devront être attestés, par écrit, par l'entreprise ou être réalisés par FTIRA.

**Nous attirons votre attention sur les risques lors de mises en situation pédagogiques et l'intérêt de convenir avec le médecin du travail d'un suivi médical adapté, notamment pour la formation et la future activité du stagiaire.**

**DURÉE :** de 1 à 2 jours.

**NOMBRE DE CANDIDAT :** 8 maximum.

**TARIFS :** à partir de 340 euros.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**

Formation en groupe, en présentiel parcours individualisé selon niveau, expérience (cf. convention ou contrat de formation joint). Inscription préalable 24h à l'avance (sous réserve des places disponibles).

Nous proposons des formations Inter tous les mois dans nos centres de formation et nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive pour une formation Intra (en 24h selon disponibilité).

**ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES :**

Tous nos centres sont ERP, accessibles aux PMR. FORQA est à la disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités de mises en œuvre de la formation, le cas échéant les orienter vers nos partenaires.

**CONTACT :**

Pour plus d'informations veuillez contacter votre Conseiller formation ou rendez- vous sur le site [www.forqa-groupe.com](http://www.forqa-groupe.com).